

# Réunions de lancement de campagne lutte contre la propagation des ragondins



## Le contexte :

Face à la prolifération des ragondins et des rats musqués, le Sivalodet en partenariat avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Finistère (FDGDON 29) lance une campagne de piégeage. L'objectif est de réguler la population de ces deux espèces nuisibles qui posent des nuisances environnementales et sanitaires par la mise en place de cages le long des cours d'eau.

## 4 € par ragondin

Le Sivalodet lance un appel aux volontaires pour la pose des cages aux abords des cours d'eau du bassin versant de l'Odet (Odet, Steïr, Jet et affluents). Les cages sont prêtées aux bénévoles et une prime de 4 € par ragondin est prévue pour indemniser, en partie, les frais des volontaires.

## Trois réunions publiques

Lundi à Plogonnec (St-Albin), mardi à Clohars-Fouesnant et mercredi à Langolen où les partenaires vont exposer les détails de l'opération. Le recrutement des volontaires piégeurs se fera à l'issue des réunions. Toute personne « volontaire » peut être piégeur, le permis de chasse n'étant pas nécessaire. Le succès de l'opération dépend du nombre de piégeurs volontaires.

## CONTACT PRESSE

CABINET /  
COMMUNICATION

HÔTEL DE VILLE ET  
D'AGGLOMERATION  
CS 26004

29107 QUIMPER CEDEX

TÉL. 02 98 98 89 71  
Ou 02.98.98.88.99

[cabinet@quimper.bzh](mailto:cabinet@quimper.bzh)

PLUS D'INFOS  
[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)

 VilledeQuimper

 @VilledeQuimper

## **90 descendants en deux ans**

Gros rongeur gris brun aux incisives orange le myocastor coypus a les pattes arrière palmées et la queue arrondie. Il mesure de 0,7 à 1 mètre et pèse 6 à 7 kg. Un couple peut produire en deux ans jusqu'à 90 descendants. C'est une espèce envahissante, classée nuisible par arrêté ministériel. De ce fait, les propriétaires de plan d'eau et les riverains de cours d'eau sont tenus par la loi de lutter contre cet animal.

## **Pas de prédateurs**

Originaire d'Amérique du Sud, il a été introduit en Europe à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour la production de fourrure. L'arrêt brutal des élevages, lors de la crise de 1929, a conduit à sa dispersion dans le milieu naturel. Le ragondin n'a quasiment aucun prédateur, surtout à l'âge adulte. En Amérique, il y a bien l'alligator...mais on en voit peu sur l'Odé.

## **Préjudices économiques...**

Se nourrissant de végétaux, le rongeur provoque des dégâts à une grande variété de cultures, si elles sont situées au bord de l'eau. De plus, il peut évacuer jusqu'à 1m<sup>3</sup> de terre dans la rivière en creusant son terrier. Il contribue ainsi à leur envasement et accélère l'érosion des berges.

## **...et écologiques**

Le ragondin déséquilibre les écosystèmes aquatiques. Il peut dégrader les frayères des salmonidés, gêner les oiseaux et les mammifères aquatiques (loutre, canard,...) ou encore entrer en concurrence avec des espèces indigènes en voie de disparition comme le campagnol amphibie.

## **Porteur de maladie**

Enfin, le ragondin peut être porteur de maladies transmissibles à d'autres espèces, y compris l'homme : leptospirose, fièvre aphteuse, pasteurellose, salmonellose, ...). Le risque de contamination concerne en premier lieu les pêcheurs, les kayakistes et le bétail s'abreuvant au cours d'eau.

## **Côté pratique**

Réunions publiques :

- lundi 9 mai à 18h30 à la MPT de Saint-Albin sur **Plogonnec** (bourg de Saint-Albin),
- mardi 10 mai à 18h30 à la grande salle Socio-culturelle de **Clohars-Fouesnant** (place de la mairie),

- mercredi 11 mai à 18h30 à la Salle Ty An holl de **Langolen** (au bourg - rue Amiral de la Grandière)

Contact : Julien Le Dez, Technicien du Sivalodet au 02.98.98.87.60 ou par mail : [jledez@quimper.bzh](mailto:jledez@quimper.bzh)

